

De Welt en 2019 : la violence des immigrés contre les Allemands augmente

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 26 février 2020



Portraits d'allemands victimes de crimes.

De Welt (littéralement « *Le Monde* ») , ce n'est pas une émanation de l'AFD, c'est un des trois grands quotidiens allemands, son équivalent en France est Le Figaro.

Il publiait le 9 avril 2019 sans emphase un LONG article intitulé « [La violence des immigrés contre les Allemands augmente](#)« .

Traduction par le WEB (si vous avez meilleur...).

Par [Marcel Leubecher](#) rédacteur en chef politique.

Sous la vidéo : Les Allemands sont victimes d'un crime commis par un immigrant beaucoup plus souvent que l'inverse. Cela ressort du tableau de situation « Criminalité dans le contexte de l'immigration » de l'Office fédéral de la police

criminelle.

Source : Die Welt

Les Allemands sont beaucoup plus souvent victimes d'un crime commis par un immigrant que l'inverse.

- Environ une victime sur dix pour laquelle un suspect a été identifié a été classée dans la catégorie des auteurs « immigrants ».
- « Dans le domaine du meurtre, de l'homicide, du meurtre sur demande, 230 Allemands ont été victimes d'un crime », indique le rapport de situation.

Les Allemands sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes d'un crime qui a été commis par un immigrant, que l'inverse. Cela ressort du tableau de situation «Crime dans le contexte de l'immigration» publié par l'Office fédéral de la police criminelle (BKA) en même temps que les [statistiques de la criminalité policière](#) (PKS).

Les informations sur les victimes sont enregistrées uniquement pour les domaines de l'atteinte à la vie (meurtre et homicide), l'agression sexuelle, la liberté individuelle et les infractions sans violence intentionnelle (en particulier les voies de fait et les vols qualifiés). **1,025 millions de victimes de tels crimes ont été enregistrées en 2018.**

Parmi eux, 102 000 victimes d'actes criminels pour lesquels au moins un immigrant était soupçonné, soit une augmentation de 7% par rapport à 2017. Cela signifie qu'environ, une victime sur dix de l'une des infractions susmentionnées pour laquelle un suspect a pu être identifié en 2018, appartient à la catégorie des auteurs «immigrants».

Avec cela, le BKA essaie d'enregistrer séparément les étrangers qui sont venus au pays en tant que réfugiés ces dernières années. Selon l'autorité, tous les migrants sont considérés comme des immigrants, des demandeurs d'asile, des personnes ayant droit à une protection, en séjour irrégulier et tolérés.

Le rapport indique que l'ensemble des situation présentées par l'Office fédéral de la police criminelle montre un aspect sombre : « **Dans le domaine du meurtre, de l'homicide, du meurtre intentionnel, 230 Allemands ont été victimes d'un crime dans lequel au moins un immigré présumé était impliqué** ». **Il s'agit d'une augmentation de 105% par rapport à 2017 (112).** « **Parmi ceux-ci, 102 personnes ont été victimes d'un acte prémédité** ».

Il convient toutefois de noter ici que les cas n'entrent dans le PKS qu'une fois qu'ils ont été définis par la police. Pour l'augmentation significative, il est à noter que les 81 victimes allemandes de l' [attaque islamiste](#) sur la Breitscheidplatz de Berlin en décembre 2016 n'ont été entrées au PKS qu'en 2018. Six d'entre eux ont été tués et 75 blessés. « *En raison des procédures d'enregistrement de la PKS, les 81 victimes allemandes sont enregistrées comme victimes d'un homicide accompli quel que soit le degré de blessure* », explique le BKA.

Il y a également précisé dans le rapport, une augmentation significative dans l'autre domaine de la criminalité, auquel l'agence d'enquête criminelle définit la nature victime-auteur. « **Dans le domaine des délits d'agression sexuelle, 3261 victimes allemandes d'un délit mettant en cause au moins un immigré présumé, soit 21 pour cent de plus que**

l'année précédente (2017 : 2706) ».

Au total, 46 336 Allemands figuraient parmi les 101 956 victimes d'actes criminels impliquant des immigrants soupçonnés ; c'est 19% de plus qu'en 2017.

Combien de demandeurs d'asile et de réfugiés ont été victimes?

À l'inverse, le BKA énumère également la situation dans laquelle un réfugié ou demandeur d'asile a été victime d'un délit avec un Allemand identifié comme suspect. Selon ces informations, 8455 demandeurs d'asile et réfugiés ont été victimes d'un délit par un suspect allemand l'année dernière ; c'était également beaucoup plus (24%) qu'en 2017.

Selon le BKA, 33 demandeurs d'asile / réfugiés ont été victimes d'actes dans lesquels au moins un Allemand était impliqué dans le domaine du meurtre, de l'homicide, du meurtre prémédité (2017 : 38). L'un d'eux a été victime d'un acte volontaire.» Dans le domaine des délits l'agression sexuelle, «89 demandeurs d'asile / réfugiés ont été victimes d'un délit avec au moins un suspect allemand (2017 : 74)».

De ces chiffres, il convient de noter que l'ensemble des cas n'est pas totalement congruent (cohérent) : par exemple, les demandeurs d'asile (environ 300 000 en décembre 2018) et les réfugiés (697 000) sont les groupes les plus nombreux d'«immigrants». Mais cette catégorie comprend également d'autres personnes ayant droit à une protection, celles qui séjournent illégalement et qui sont tolérées.

Interrogé par WELT sur ce flou, le BKA a annoncé que les termes de la catégorie « Demandeurs d'asile et réfugiés » étaient quelque peu plus définis. Si une victime est

enregistrée en tant que «demandeur d'asile et réfugié», il peut également s'agir d'une personne qui était autrefois un demandeur d'asile ou une personne ayant droit à une protection, mais qui est maintenant tolérée ou dispose déjà d'un permis de séjour.

Sous réserve de ces lacunes, toutefois, l'écart est clair : selon le rapport de situation du BKA, 33 demandeurs d'asile et réfugiés victimes d'un crime avec un suspect allemand sont à confronter à 230 victimes allemandes d'un immigrant présumé dans le domaine du meurtre, de l'homicide et du meurtre prémédité. Pour les délits sexuels, ce ratio est de 89 à 3 261.

Il y a une différence similaire en 2017. Selon le BKA, «112 Allemands ont été victimes d'un crime dans lequel au moins un immigré présumé était impliqué. Treize victimes ont été tuées.» Les actes restants étaient des tentatives de meurtre. À l'inverse, 38 demandeurs d'asile et réfugiés ont été «victimes d'actes dans lesquels au moins un Allemand était impliqué. Aucune victime n'a été tuée. » Dans le domaine des délits sexuels, 2706 Allemands ont été victimes d'un délit avec au moins un immigré présumé. 74 demandeurs d'asile et réfugiés ont été victimes d'un délit avec au moins un suspect allemand.

Il convient également de noter que l'année dernière, seuls 18% des cas dans lesquels des demandeurs d'asile et des réfugiés ont été enregistrés comme victimes d'un crime en 2018 – dont les quatre cinquièmes concernaient des blessures corporelles – ont vu un suspect allemand identifié (8455 sur 47 042 cas) , En 2017, il était de 15%.

Cela pourrait indiquer que les politiciens et le public qui perçoivent les réfugiés comme particulièrement menacés par les xénophobes ont une vision étroite. Compte tenu de toutes les faiblesses du PKS, il apparaît clairement sur la base de

ces chiffres que ceux qui demandent une protection sont principalement attaqués par d'autres étrangers.

Ce qui augmente statistiquement la probabilité de criminalité

En comparant la délinquance des Allemands et des immigrants, les criminologues soulignent à plusieurs reprises les caractéristiques importantes des différents groupes. D'une part, les hommes deviennent criminels beaucoup plus souvent. En 2018, trois des quatre suspects enregistrés sont des hommes. Et dans le groupe des immigrants, les hommes sont fortement surreprésentés. De 2015 à 2018, 65% des nouveaux demandeurs d'asile étaient des hommes, selon l' [Office fédéral des migrations et des réfugiés](#) (BAMF).

Deuxièmement, les experts se réfèrent à l'âge moyen plus jeune des immigrants. Parce qu'un suspect sur trois en Allemagne a entre 18 et 29 ans. En 2018, 686000 de cet âge faisaient partie des 2,05 millions de suspects identifiés en cas d'un délit. Selon le BAMF, 36% (550 000) des 1 525 000 demandeurs d'asile de 2015 à 2018 étaient de cet âge. Selon l'Office fédéral de la statistique, seulement 13% de cet âge faisait partie de la population allemande à la fin de 2017 (9,4 sur 73,1 millions).

Outre l'âge et le sexe, la littérature criminologique fait également référence au fait qu'en moyenne, les immigrants sont moins instruits et vivent plus souvent dans les villes que le reste de la population. Statistiquement, les deux facteurs augmentent la propension au crime.

Lorsque la semaine dernière, le PKS 2018 a de nouveau montré une proportion accrue d'étrangers (30,5%) et d'immigrants (8,6%) dans les suspects identifiés en cas d'un délit (sans

infraction au droit de l'immigration) – les immigrants représentent environ 2% et les étrangers 13% de la population -, le patron du BKA, Holger Münch, a évoqué [les «effets de distorsion» statistiques](#) . Il a souligné que le PKS comprend également les étrangers qui ne sont pas du tout enregistrés en Allemagne: par exemple les touristes, les fans de football étrangers et les « délinquants en voyage de l'étranger ».

Selon les tableaux du BKA sur le lieu de résidence des suspects non allemands, cet effet de distorsion est gérable. Par exemple, sur les 1 362 suspects non allemands identifiés dans des crimes contre la vie en 2018, environ 87% ont été enregistrés en Allemagne; 4% supplémentaires étaient enregistrés avec une résidence à l'étranger, 5% sans résidence permanente et 3% avec une résidence inconnue.

91,2% des délits d'agression sexuelle, pour lesquels 13 377 suspects non allemands ont été identifiés, ont été enregistrés en Allemagne. Selon le tableau du PKS sur la «relation lieu de crime-résidence», 93,8% des 55 359 suspects qui n'étaient pas allemands en raison de blessures physiques graves et dangereuses résidaient en Allemagne.

La situation est différente en ce qui concerne les infractions de vol : selon les tableaux du PKS, seuls 65% des 3795 suspects étrangers identifiés pour vol à la tire résidaient en Allemagne.

Comme on le voit, difficile de mettre sur le dos de l'AFD une aussi massive augmentation de la criminalité en Allemagne !

Par contre, que des allemands puissent péter les plombs devant les faits... ce qui apparaît dans le détail des chiffres, la faute à qui ?